ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Demande de licence de loterie

Date de début : 8 avril 2024
Date de fin : 12 avril 2024
À l’échelle du Nunavut **45 s**

La Division de la protection du consommateur du ministère des Services communautaires et gouvernementaux rappelle aux organismes caritatifs et religieux du Nunavut que toute demande de licence de loterie doit être soumise un mois avant le début de l’activité de loterie. Cela laisse suffisamment de temps pour en effectuer l’examen approfondi et recueillir tout renseignement ou document manquants.

Les demandes reçues moins d’un mois avant l’évènement visé sont assujetties à des frais de soumission tardive de 100 $ par licence, en plus des droits applicables.

Les membres de l’équipe de la Division aideront volontiers les organismes dans leur soumission d’une première demande de licence, la création d’une loterie ou le renouvèlement d’une licence de loterie existante. Pour d’autres renseignements ou pour faire une demande de licence de loterie, veuillez consulter la page web sur la licence de loterie ou envoyer un courriel à NunavutLotteries@gov.nu.ca.

###

Contact avec les médias :

Heather Grant
Analyste des politiques
Services communautaires et gouvernementaux
867 975-5465
CGSComms@gov.nu.ca

ᑭᒃᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓄᑦ ᑐᓴᕋᑦᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᓈᑎᑐᓪᓗ ᐅᐸᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d’intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*

Communications